

Petite enfance : Personnel en détresse

La parution en septembre dernier du livre « Les Ogres » de Victor Castanet a mis en lumière les conséquences graves pour les enfants des dérives des crèches privées lucratives. Pour la FSU Territoriale, seule une gestion publique de l'accueil des jeunes enfants peut garantir la qualité d'accueil nécessaire au bien-être et à l'épanouissement des tout petits.

Pour autant, depuis de nombreuses années, le secteur fait face à une crise du recrutement inédite qui met en péril le fonctionnement de nombreuses structures. Depuis tout ce temps, les syndicats, les associations, fédérations et autres collectifs de professionnel·le·s de la petite enfance tirent la sonnette d'alarme. Les facteurs de cette crise sont multiples.

En premier lieu, les réformes successives, comme par exemple la loi dite « Morano » qui a conduit à accueillir toujours plus d'enfants avec des moyens en diminution constante, n'ont fait que dégrader les conditions de travail et d'accueil. Ces réformes ont de plus facilité les ouvertures d'établissements privés lucratifs qui y ont vu un moyen de faire du profit au détriment des enfants et des familles contraintes d'accepter des conditions d'accueil inadaptées.

En outre, le manque d'attractivité et l'absence de reconnaissance de ces métiers difficiles font fuir les nouveaux diplômés : c'est une situation inédite et sans précédent. Ainsi, malgré l'urgence d'une revalorisation salariale significative, la dernière mesure en date, ne fait que permettre aux collectivités de revaloriser de 100 euros les professionnelles des crèches. Cela reste largement insuffisant et générateur d'inégalités, car laissé à la main des employeurs. Cette mise en concurrence des collectivités entre elles ne permettra pas de résoudre la crise actuelle.

Le manque de moyens et de personnel qualifié induit en outre une crise du sens des métiers qui participe à la crise du recrutement. Les jeunes enfants ne sont pas des boîtes de conserve que l'on peut ranger sur une étagère et ils ne doivent pas être un enjeu financier. Les professionnel·le·s doivent pouvoir travailler avec pour seul objectif le bien-être des enfants et de leur famille.



Les professionnel·le·s de la petite enfance disent STOP !

Le gouvernement ne peut rester sourd à la détresse de ce secteur et doit enfin trouver des solutions.

La FSU Territoriale revendique :

- Un plan d'investissement pour construire et rénover les bâtiments qui accueillent enfants et personnels, notamment sur le plan de la circulation de l'air, de l'isolation énergétique et des vagues de chaleur ;
- La prise en compte de la hauteur réelle de l'inflation pour revaloriser dès maintenant et dans l'avenir le point d'indice ;
- L'attribution des mesures issues du Ségur de la santé à toutes les professionnelles de la petite enfance ;
- L'amélioration des grilles indiciaires de ces métiers fortement féminisés pour réduire les écarts salariaux entre les femmes et les hommes dans la fonction publique ;
- Une qualité d'accueil garantie par un ou une professionnel·le pour 5 enfants et par au moins 50% de professionnel·le·s les plus qualifié.es en crèche.
- Un accueil en surnombre limité à 110% des inscrits en crèche.
- Une surface de 7m² minimum par enfant en crèche, garantie sur tout le territoire.
- L'élévation globale des niveaux de qualification des professionnel·le·s de l'accueil individuel et collectif par la formation initiale et la formation continue diplômante.
- Un plan d'urgence de formation et de recrutement.

La FSU Territoriale, avec le collectif « Pas de bébés à la consigne », continue d'alerter les pouvoirs publics, et à mobiliser les personnels pour l'amélioration des conditions de travail dans le secteur de la petite enfance.

C'est pourquoi la FSU Territoriale appelle à participer massivement à la journée de mobilisation du **mardi 19 novembre 2024.**

Toulouse, le 8 novembre 2024

SNUTER-FSU

22 rue Malmaison 93170 Bagnolet

☎ 01 41 63 27 59 - ✉ contact@snuter-fsu.fr - www.snuter-fsu.fr

